

Nice, le 25 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers clients,

Dans ce contexte sans précédent lié à la propagation du virus Covid-19, la Direction de Nice Acropolis travaille activement auprès de tous les partenaires de la Filière Événementielle, sur l'élaboration d'un Protocole Sanitaire spécifique à notre secteur d'activité.

Notre priorité est de garantir la sécurité sanitaire de nos clients, de nos prestataires et de nos collaborateurs et ce, dès la réouverture lorsqu'elle nous sera annoncée par le gouvernement.

En plus du dispositif officiel qui sera exigé, la Ville de Nice et Acropolis anticipent et s'engagent dès maintenant à vous accompagner et assurer un évènement sûr et sécurisé grâce à des mesures sanitaires adaptées telles que :

- ***La mise en place d'un dispositif de distanciation sociale et de gestion des flux à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment (barrières, signalétiques directionnelles, ...),***
- ***Le contrôle du port de masque et l'organisation adaptée du contrôle sureté à l'entrée principale, avec des agents de sécurité équipés de gants, de visière et respectant un protocole strict de vérification sécurisé.***
- ***La mise à disposition de gel hydro alcoolique sur les différents points d'accès du bâtiment, les sanitaires et les lieux de passage clefs de nos espaces.***
- ***L'affichage de messages préventifs avec rappel des gestes barrières dans les zones identifiées à risque.***
- ***L'installation de cloisons en plexiglas sur les banques d'accueil***
- ***L'application d'un protocole de nettoyage renforcé des zones sensibles avec utilisation de nettoyeurs à base de désinfectants appropriés***
- ***La formation, fourniture et contrôle du respect des mesures sanitaires (masques, gestes barrières, protocole) des collaborateurs et des prestataires présents sur site***
- ***La mise à disposition d'un espace dédié à l'isolement d'un individu suspecté de COVID-19 et de l'accompagnement de l'organisateur dans son évacuation.***
- ***La mise en place d'un référent et d'un secouriste professionnel formé au COVID-19***

Quotidiennement, nous œuvrons à organiser un protocole le plus exhaustif possible pour garantir la sécurité sanitaire à toute personne entrant dans notre palais des congrès et des expositions.

De plus, Nice, depuis toujours soucieuse de la sécurité sanitaire de ses visiteurs et d'autant plus depuis mars 2020, est une des premières destinations à avoir créé son propre label en matière de sécurité sanitaire: « Confiance sanitaire », et démontre ainsi sa volonté de lutter contre les risques épidémiques.

Dans le même temps, tous les professionnels du tourisme d'affaires de la destination, dont nous faisons partie, ont partagé sur une charte commune, leurs mesures pour garantir une prise en charge sécurisée des congressistes tout au long de leur parcours, à l'aéroport ou à la gare, dans les transports publics ou privés, dans les hôtels, les commerces et restaurants, ...

Tous nos efforts se dirigent vers vous et actuellement, nous nous préparons à la reprise de notre activité, avec l'objectif de répondre aux enjeux de sécurité sanitaire.

En attendant le plaisir de vous accueillir prochainement, continuez à prendre soin de vous.

L' Equipe de Direction

